

ARRÊTÉ DU MAIRE N°T001-2026

Portant réglementation temporaire de circulation et d'occupation du domaine public, rue Micky Barange, en agglomération

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande en date du 26 décembre 2025 de Monsieur SADOUKI Valentin, représentant la société VALEA TELECOM, pour des travaux au niveau des chambres télécom rue Micky Barange.

Vu l'état des lieux,

Considérant que pendant les travaux, il y a lieu de réglementer la circulation et l'occupation du domaine public,

ARRETE

ARTICLE 1 : La rue Micky BARANGE sera rétrécie à la circulation pendant le temps des travaux.

ARTICLE 2 : La mise en place d'un alternat manuel par feux tricolores ou par panneaux B15 / C18 devra être effectué.

ARTICLE 3 : Cette autorisation est valable le mercredi 14 janvier 2026 de 09h à 16h.

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 4 : La société VALEA TELECOM est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du chantier.

ARTICLE 5 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Monsieur SADOUKI Valentin, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Monsieur SADOUKI Valentin

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 05 janvier 2026

Affiché le : 05/01/26.

le Maire,
Arnaud SAVOIE

